

Date de mise en ligne : **21 JUIN 2024**

ek.

Arrêté n°2024_288**PORTANT NOMINATION DES CORRECTEURS DES EPREUVES PRATIQUES DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE ANNEE 2024****Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube,**

- Vu le code général de la fonction publique,
- Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
- Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,
- Vu le décret n° 2007-114 du 29 janvier 2007 modifié fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe,
- Vu l'arrêté n° 2023_248 du 20 juillet 2023 modifié de Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube portant organisation d'un examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à partir du 18 janvier 2024,

ARRETE

ARTICLE 1 - Sont désignés correcteurs des épreuves pratiques de l'examen professionnel précité :

- M. BALLAND Léo, Agent de Maîtrise Territorial,
- M. BILLAT Jack, Technicien Territorial,
- M. BLANCHOT Patrice, Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives Principal de 1^{ère} classe,
- M. BORG Christophe, Technicien Territorial,
- M. BROUSSE Julien, Ingénieur Territorial,
- M. BRUN Frédéric, Assistant de prévention,
- M. CHATENET Romain, Professeur de Lycée professionnel,
- M. COLIN Gérald, Assistant de prévention,
- Mme COUSIN Emilie, Professeur de Lycée professionnel,
- M. CICHOCKI Stève, Agent de Maîtrise Territorial,
- M. DENIZOT Mathieu, Agent de Maîtrise Territorial,
- M. DETOURBET Sulyvan, Formateur,
- M. DIERCKENS Pascal, Formateur,
- M. DUTHÉ Hervé, Rédacteur Territorial Principal de 2^{ème} classe,
- M. FEVRE Johnny, Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe,
- Mme FINOT Samantha, Ingénieur Territorial Principal,
- M. FLINOIS Philippe, Formateur,
- M. FRATTI Pierre Emanuel, Gérant d'EURL,
- M. GAUCHER Stéphane, Formateur,
- M. GELARD Raphaël, Professeur de Lycée Professionnel,

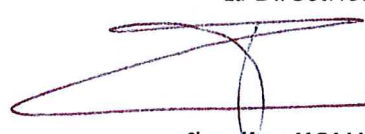
- M. GENTILHOMME Stéphane, Formateur,
- M. GLENTZLIN Pascal, Technicien Territorial Principal de 1^{ère} classe retraité,
- M. GRANDJEAN Jérôme, Technicien Territorial Principal de 1^{ère} classe,
- M. HAILLOT Bruno, Technicien Territorial,
- M. HERBIN Kevin, Charpentier,
- M. LECUYER Gilles, Professeur de Lycée professionnel,
- M. LEJEUNE Julien, Enseignant - Formateur,
- M. LEMAIRE Xavier, Opérateur d'assainissement,
- M. LENFANT Charles, Formateur,
- M. MARCHAND Bruno, Attaché territorial,
- M. MICHAUT Alex, Ingénieur en Chef Territorial,
- Mme MILLOT Marie-Pauline, Technicien Territorial Principal de 1^{ère} classe,
- M. MONTICONE Jean-Philippe, Tapissier décorateur,
- M. NIEMAZ Sylvain, Agent de Maîtrise Principal,
- M. PARIGOT Gérard, Contrôleur Territorial de Travaux Principal retraité,
- M. POURRE Xavier, Tapissier décorateur,
- M. RABHI Meziane, Formateur,
- M. RAGON Pascal, Formateur,
- Mme ROUVRE Jessy, Technicien Territorial Principal de 2^{ème} classe,
- M. SCAULTZ Emmanuel, Professeur de Lycée Professionnel,
- M. STAB Michel, Mécanicien retraité,
- M. TISSIER Julien, Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe,
- M. TRANSLER Christopher, Agent de Maîtrise Territorial.

ARTICLE 2 - La Directrice du Centre de Gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis à Madame la Préfète de l'Aube,
- diffusé sur le site internet www.cdg10.fr ;
- transmis au Centres de Gestion de la Côte d'Or, de la Haute-Marne, de la Nièvre et de l'Yonne, ayant passé convention avec le Centre de Gestion de l'Aube.

Fait à SAINTE SAVINE, le 19 juin 2024

Pour le Président, par délégation,
La Directrice,


Claudine KOLUDZKI

